

**PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU
LONG DE LA VIE
COMENIUS**
Formulaire de candidature 2008 pour
les Partenariats scolaires

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CHAMPS DE CE FORMULAIRE RENVOIENT À DES TABLEAUX FIGURANT EN ANNEXE.

1. INFORMATIONS DE BASE

1.1 A COMPLETER PAR LE COORDONNATEUR :

Sous-programme EFTLV	Comenius	Type d'action	Partenariats
Appel	2008		
Langue de travail du partenariat	Français		
Titre du partenariat	Nouveau défi pour le futur : la bonne gestion des diverses sources d'énergie.		
Acronyme (le cas échéant)			
La demande concerne un	<input type="checkbox"/> Partenariat multilatéral <input checked="" type="checkbox"/> Partenariat bilatéral		

1.2 A COMPLETER PAR CHAQUE ETABLISSEMENT CANDIDAT UNIQUEMENT DANS L'EXEMPLAIRE DESTINE A SA PROPRE AGENCE NATIONALE :

Nom de l'établissement candidat	CE St Joseph, CHIMAY
L'établissement candidat est	<input type="checkbox"/> Coordonnateur <input checked="" type="checkbox"/> Partenaire

INFORMATIONS GENERALES

Avant de remplir le présent formulaire, veuillez consulter les chapitres pertinents du *Guide du candidat EFTLV* ainsi que l'appel à propositions 2008 publiés par la Commission européenne et par votre Agence nationale, qui contiennent des informations complémentaires sur les dates limites, les coordonnées des agences nationales destinataires de la demande et les priorités spécifiques pour l'année en question. Vous trouverez des liens vers ces documents et des informations complémentaires, telles que les Questions fréquentes, sur le site Internet du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie :

http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/index_en.html

Le présent formulaire doit être complété par le **coordonnateur** du partenariat proposé, en collaboration avec les partenaires, et doit mentionner toutes les données concernant le partenariat, notamment les coordonnées de tous les partenaires et toutes les mobilités projetées ainsi que les demandes de subvention pour chaque partenaire. Le coordonnateur doit envoyer un exemplaire du formulaire complété à chaque partenaire. Le coordonnateur et les partenaires remplissent et signent la déclaration (section 4) et complètent les informations dans le cadre 1.2 de la page de couverture de leur propre exemplaire et envoient ce formulaire à leurs Agences nationales respectives pour **le 15 février 2008 au plus tard (cachet de la poste faisant foi)**. Les partenaires ne peuvent modifier aucune information contenue dans le formulaire complété par le coordonnateur ; tous les exemplaires doivent être identiques à l'exception de la Déclaration et des champs du cadre 1.2, que tous les établissements candidats doivent compléter séparément dans leurs exemplaires respectifs du présent formulaire. Veuillez à compléter le présent formulaire bien avant la date limite afin que chaque établissement partenaire puisse poster son exemplaire de la demande à temps.

Veuillez noter que chaque Agence nationale peut demander aux candidats de transmettre des informations complémentaires à l'appui de la demande de partenariat. Chaque candidat doit consulter le site Internet de son Agence nationale avant d'envoyer le présent formulaire.

RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Avant de soumettre cette demande, veuillez vous assurer qu'elle répond aux critères énumérés ci-après.

- L'Agence nationale francophone belge exige :**
 1. qu'un exemplaire papier soit envoyé à :
*Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles*
 2. qu'un exemplaire électronique en format Word soit annexé à un courriel envoyé à : **manoelle.joos@cfwb.be**
- La candidature satisfait aux procédures de dépôt de la candidature et a été déposée avant la date limite fixée dans l'Appel à propositions, **pour le 15 février 2008 (cachet de la poste faisant foi)**.
- Ce formulaire n'est pas manuscrit (sauf la Déclaration et le cadre 1.2).
- Ce formulaire a été complété **conjointement** par l'ensemble des partenaires et tous les partenaires en ont reçu un exemplaire.
- Ce formulaire a été complété en entier.
- Le programme de travail (section 6.1) contient les activités de mobilité planifiées par chaque établissement du partenariat et le tableau de financement (section 7) contient les demandes de subvention de chaque partenaire.
- L'Agence nationale francophone belge n'acceptera que les formulaires qui ont été complétés soit en français, soit en anglais.**
- Partenariats multilatéraux :** Le partenariat est établi entre des établissements situés dans au moins trois des pays participant au programme d'éducation et de formation tout au long de la vie. **Partenariats bilatéraux :** Le partenariat est noué entre deux établissements situés chacun dans un des pays participant au programme d'éducation et de formation tout au long de la vie. Les pays éligibles sont les 27 États membres de l'Union européenne, la Norvège, le Liechtenstein, l'Islande et la Turquie.
- Au moins un des établissements participants est situé dans un État membre de l'Union européenne à la date du début du

partenariat.

- Chaque établissement s'est assuré auprès de son Agence nationale qu'il peut participer à un partenariat Comenius.
- Dans le cas d'un **partenariat bilatéral**, le programme de travail de l'acte de candidature doit prévoir un échange réciproque de classes ou de groupes d'un minimum de 10 jours pour des élèves âgés d'au moins 12 ans (une classe ou un groupe d'une école se rend dans l'autre école et vice versa). La taille minimum du groupe participant à chaque phase de l'échange réciproque est de 10 élèves dans le cas de « petits échanges de groupes de classes » et de 20 élèves dans le cas de « grands échanges de groupes de classes » (en fonction du montant de la subvention demandée).
- L'exemplaire envoyé à chaque Agence nationale a été signé par la personne autorisée à conclure des engagements juridiquement contraignants au nom de l'établissement candidat concerné (ou par une personne dûment autorisée par le représentant légal).
- Chaque établissement participant a rempli ses obligations contractuelles découlant de toute subvention précédente reçue des Agences nationales concernées.
- Chaque établissement participant a demandé à son Agence nationale si des critères d'éligibilité et/ou des priorités nationales venaient s'ajouter aux critères européens et si l'Agence nationale exigeait des informations complémentaires à l'appui de la candidature.

Pour l'appel 2008, l'Agence nationale francophone belge n'impose pas de priorités nationales.

**2. COORDONNATEUR**

Les sections 2 et 3 contiennent les coordonnées de chaque établissement/organisation participant au partenariat.

2.1 ÉTABLISSEMENT

Nom légal complet	IESO DULCE CHACÓN			
	[En caractères latins lorsque l'original n'est pas en caractères latins]			
Type d'établissement	EDU-SCHNur – Enseignement secondaire			
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Privé	<input checked="" type="checkbox"/> Public	Taille (nbre d'élèves)	De 251 à 500
Orientation commerciale	<input type="checkbox"/> À but lucratif <input checked="" type="checkbox"/> À but non lucratif			
Adresse	Rue Pintor Collado, 22			
Code postal	06870	Ville	LA GARROVILLA	Région Extremadura
Pays	Espagne		Portée géographique	Régionale
Numéro d'identification national de l'établissement (le cas échéant)		Agence nationale du coordonnateur	Espagne	
Site Internet de l'établissement (le cas échéant)		Adresse électronique de l'établissement (le cas échéant)	iesolagarrovilla@edu.juntaextremadura.net	

2.2 PERSONNE DE CONTACT

Civilité	Mr	Prénom	JOSE ANGEL	
Nom	SAQUETTE SANCHEZ			
Département				
Fonction	Directeur			
Adresse professionnelle	Rue Pintor Collado, 22			
Code postal	06880	Ville	LA GORROVILLA	
Pays	Espagne			
Téléphone 1	660 47 31 41		Téléphone 2	
Téléphone portable			Télécopieur	924 00 40 80
Adresse électronique	iesolagarrovilla@edu.juntaextremadura.net			

2.3 PERSONNE AUTORISEE A SIGNER LE CONTRAT DE SUBVENTION

Civilité	Mr	Prénom	JOSE ANGEL	
Nom	SAQUETTE SANCHEZ			
Établissement	IESO DULCE CHACÓN			
Département				
Fonction	Directeur			
Adresse professionnelle	Rue Pintor Collado, 22			
Code postal	06870	Ville	LA GARROVILLA	



Lifelong Learning Programme

Pays	Espagne		
Téléphone	660 47 31 41	Télécopieur	924 00 40 80
Adresse électronique			

2.4 PROJETS PRECEDENTS

L'établissement a-t-il déjà une expérience de participation à des activités de partenariat ? Veuillez indiquer les partenariats scolaires Comenius (projets scolaires précédents / projets de développement scolaire / projets linguistiques) financés ces **cinq dernières années**.

Année de début	Type d'action	Numéro du contrat	Titre du projet

Ajoutez des lignes, si nécessaire.

2.5 LA PARTICIPATION DE L'ETABLISSEMENT A LA PRESENTE DEMANDE DE PARTENARIAT RESULTE-T-ELLE DE SEMINAIRES DE CONTACT/VISITES PREPARATOIRES ?

<input type="checkbox"/> Visite préparatoire <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire de contact <input type="checkbox"/> Ni l'un ni l'autre	Numéro du contrat de subvention 07-ESP01-PV01-01301-1
---	---

2.6 EST-IL PREVU QUE LES PARTENAIRES ASSOCIES PARTICIPENT A DES ACTIVITES DE MOBILITE ? SI OUI, VEUILLEZ PRECISER LESQUELLES.

Les partenaires associés sont des organisations telles que des associations, pouvoirs publics locaux ou régionaux, entreprises, etc., qui joueront un rôle actif dans le partenariat et participeront à des activités de mobilité.

Nom légal complet			
Adresse du domicile élu	Rue - Numéro		
Code postal		Ville	
Nature de l'organisation et de sa participation au partenariat			

S'il existe plusieurs partenaires associés, veuillez faire des copies supplémentaires de l'encadré ci-dessus.

3. INFORMATION SUR LES PARTENAIRES

Veuillez faire des copies supplémentaires de la Partie 3 pour ajouter plus de partenaires.

PARTENAIRE N°1

3.1 ÉTABLISSEMENT

Nom légal complet	C.E. St Joseph, CHIMAY		
	[En caractères latins lorsque l'original n'est pas en caractères latins]		
Type d'établissement	EDU-SCHNur – Enseignement secondaire général et technique		
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Public	Taille (nbre d'élèves) 950
Orientation commerciale	<input type="checkbox"/> À but lucratif <input checked="" type="checkbox"/> À but non lucratif		
Adresse	Rue de Virelles , 75		
Code postal	6460	Ville	CHIMAY Région Hainaut
Pays	Belgique	Portée géographique	Régionale
Numéro d'identification national de l'établissement (le cas échéant)	241-5088-007	Agence nationale du partenaire	Belgique Communauté francophone
Site Internet de l'établissement (le cas échéant)	http://stjoseph.nuxit.net	Adresse électronique de l'établissement (le cas échéant)	Stjoseph.chimay@sec.cfwb.be

3.2 PERSONNE DE CONTACT

Civilité	Mr	Prénom	Laurent
Nom	NEMEGHAIRE		
Département			
Fonction	Professeur		
Adresse professionnelle	Rue de Virelles, 75		
Code postal	6460	Ville	CHIMAY
Pays	Belgique		
Téléphone 1		Téléphone 2	
Téléphone portable	0497677479	Télécopieur	
Adresse électronique	comenius@erecole.be		

L'établissement se porte volontaire pour reprendre la coordination du partenariat si la demande du coordonnateur désigné est rejetée lors de la procédure de sélection (les coordonnateurs de remplacement seront, si nécessaire, choisis dans l'ordre où ils apparaissent sur le présent formulaire).

3.3 PERSONNE AUTORISÉE À SIGNER LE CONTRAT DE SUBVENTION



Lifelong Learning Programme

Civilité	Mr	Prénom	Francis
Nom	GILLARD		
Établissement	CE St Joseph		
Département			
Fonction	Principal		
Adresse professionnelle	Rue de Virelles, 75		
Code postal	6460	Ville	CHIMAY
Pays	Belgique		
Téléphone	+3260210410	Télécopieur	
Adresse électronique	dir.stjoseph@sec.cfwb.be		

3.4 PROJETS PRECEDENTS

L'établissement a-t-il déjà une expérience de participation à des activités de partenariat ? Veuillez indiquer les partenariats scolaires Comenius (projets scolaires précédents / projets de développement scolaire / projets linguistiques) financés ces **cinq** dernières années.

Année de début	Type d'action	Numéro du contrat	Titre du projet
-	-	-	-

Ajoutez des lignes à ce tableau, si nécessaire.

3.5 LA PARTICIPATION DE L'ETABLISSEMENT A LA PRESENTE DEMANDE DE PARTENARIAT RESULTE-T-ELLE DE SEMINAIRES DE CONTACT/VISITES PREPARATOIRES ?

<input type="checkbox"/> Visite préparatoire <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire de contact <input type="checkbox"/> Ni l'un ni l'autre	Numéro du contrat de subvention Journée de rencontres, organisée par le SeGEC, de manière non officielle
---	---

3.6 EST-IL PREVU QUE LES PARTENAIRES ASSOCIES PARTICIPENT A DES ACTIVITES DE MOBILITE ? SI OUI, VEUILLEZ PRECISER LESQUELLES.

Les partenaires associés sont des organisations telles que des associations, pouvoirs publics locaux ou régionaux, entreprises, etc., qui joueront un rôle actif dans le partenariat et participeront à des activités de mobilité.

Nom légal complet	-		
Adresse du domicile élu	Rue - Numéro		
Code postal		Ville	
Nature de l'organisation et de sa participation au partenariat			



4. DECLARATION

La présente déclaration doit porter la signature de la personne juridiquement autorisée à contracter des engagements juridiquement contraignants au nom de l'établissement candidat. Chaque établissement candidat doit compléter et signer la présente déclaration dans son propre exemplaire de l'acte de candidature.

Je soussigné, Francis GILLARD, Principal du CE St Joseph Chimay,

sollicite de mon Agence nationale une subvention pour mon établissement pour les activités décrites à la section 6 du présent formulaire de candidature.

Je déclare que :

- Toutes les informations contenues dans la présente demande sont, à ma connaissance, exactes.
- L'établissement que je représente a la capacité juridique nécessaire pour participer à cet appel à propositions.

SOIT

L'établissement que je représente a la capacité financière et opérationnelle pour mener à bien l'action ou le programme de travail proposé

OU

L'établissement que je représente est considéré comme un « organisme public » aux termes de l'Appel à propositions et peut, sur demande, fournir des preuves de ce statut : Il offre des opportunités de formation et

- soit (a) au moins 50% de ses revenus annuels des deux dernières années proviennent de sources publiques ;
- ou (b) il est contrôlé par des organes publics ou par leurs représentants.

Je suis autorisé par mon établissement à signer en son nom des contrats de subvention de la Communauté.

Je certifie que :

L'établissement que je représente :

- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif ou de cessation d'activités, ne fait pas l'objet de procédures sur de telles questions ni ne se trouve dans une situation analogue découlant d'une procédure similaire prévue dans la législation ou les réglementations nationales ;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- n'a pas commis, en matière professionnelle, une faute grave constatée par tout moyen que l'Agence nationale peut justifier ;
- a rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement d'impôts et taxes conformément aux dispositions légales du pays où il est établi ou à celles de la Belgique ou à celles du pays où le contrat de subvention sera exécuté ;
- n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit de fraude, de corruption, d'implication dans une organisation punissable par la loi ou pour toute autre activité illégale susceptible de porter préjudice aux intérêts financiers des Communautés ;
- n'a pas, à la suite d'une autre procédure de passation de marchés ou d'octroi de subventions financées par le budget des Communautés, été reconnu comme étant à l'origine d'un cas majeur de rupture de contrat pour avoir manqué à ses obligations contractuelles.

Je reconnais que :

L'établissement que je représente ne se verra pas octroyer de subvention si, au moment de la procédure d'octroi des subventions, il se trouve dans une situation qui est en contradiction avec l'une des déclarations certifiées ci-dessus ou dans les cas suivants :

- s'il est confronté à un conflit d'intérêts (pour des motifs familiaux, personnels ou politiques ou via un intérêt national, économique ou autre partagé avec une organisation ou un individu participant directement ou indirectement à la procédure d'octroi des subventions) ;
- s'il s'est rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements requis par l'Agence nationale en application des conditions de participation à la procédure d'octroi de subventions ou n'a pas fourni lesdits renseignements.

Dans le cas où la demande serait approuvée, l'Agence nationale a le droit de publier le nom et l'adresse de cet établissement, l'objet de la subvention et le montant alloué ainsi que le taux de financement.

Je reconnais que des sanctions administratives et financières peuvent être imposées à l'établissement que je représente si celui-ci se rend coupable de fausses déclarations ou s'il s'avérait qu'il a gravement



Lifelong Learning Programme

failli à ses obligations contractuelles découlant d'un contrat ou d'une procédure d'octroi de subvention précédente.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La présente demande de subvention sera traitée par ordinateur. Toutes les données à caractère personnel (telles que les noms, adresses, CV, etc.) seront traitées conformément au règlement (CE) N°45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Les renseignements fournis par les candidats qui sont nécessaires pour pouvoir évaluer les demandes de subvention seront traités uniquement à cette fin par le département chargé du programme concerné. Les données à caractère personnel peuvent être envoyées au candidat, à la demande de ce dernier, pour lui permettre de les corriger ou de les compléter. Toute question relative à ces données devrait être adressée à l'Agence nationale pertinente à laquelle le présent formulaire doit être soumis. Les bénéficiaires peuvent à tout moment introduire une plainte contre le traitement de leurs données à caractère personnel auprès du Contrôleur européen de la protection des données. (http://www.edps.europa.eu/00_home.htm).

Signature : _____ Date : _____

Nom du signataire : _____

Fonction au sein de l'établissement : _____

Nom de l'établissement candidat : _____

Cachet de l'établissement (si requis par votre Agence nationale) :

5. DESCRIPTION DU PARTENARIAT PROPOSE

Veillez noter que cette section doit être complétée conjointement par tous les établissements participant au partenariat et doit être identique dans chaque exemplaire soumis à chaque Agence nationale.

5.1 RESUME

Résumé du partenariat projeté. Cette description peut être utilisée par la Commission européenne et/ou l'Agence nationale pour fournir des renseignements sur les projets sélectionnés. Veuillez être clairs et précis et ne pas dépasser 200 mots.

- Aborder une langue étrangère par le biais de la pratique directe dans le cadre d'un échange privilégié et encadré dans un projet thématique.
- Comprendre l'utilisation d'énergies, analyser les impacts réels de cette utilisation et ses conséquences environnementales. Envisager les solutions issues des énergies renouvelables, leurs avantages et limites d'utilisation.
- Les résultats seront compilés en fiches techniques permettant d'évaluer, par quiconque, sa bonne compréhension de la problématique énergétique, sa prise en compte effective dans sa vie quotidienne et d'établir concrètement le bilan des actions collectives ou individuelles quant à l'avenir de notre planète.
- Prendre conscience de l'inter culturalité par le biais des expériences ou initiatives locales
- Se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, comme outil dynamique d'apprentissage.
- Formation intégrale, utilisant le projet comme catalyseur pour permettre aux élèves de prendre conscience de la nécessité de l'entraide, de la solidarité et de la tolérance pour atteindre des objectifs aussi vastes que le changement de société qu'impliqueront les impératifs d'une meilleure gestion de nos énergies.

5.2 CONTEXTE ET MOTIVATION

a) Quel est le contexte général de **chaque établissement** concerné par le partenariat proposé ? S'agit-il d'un contexte spécifique en ce sens que l'établissement se situe dans une zone défavorisée ou doit répondre à des besoins spécifiques



Lifelong Learning Programme

d'élèves, de membres du personnel ou d'autres groupes, notamment des élèves menacés d'exclusion sociale, des élèves ayant des besoins particuliers, des migrants, des réfugiés ? Si oui, veuillez préciser.

Les deux écoles sont situées en zone rurale.

CE St Joseph.

Le collège est situé dans la ville de Chimay, dans la province du Hainaut.

Le Hainaut est considéré par la C.E. comme zone défavorisée.

Le CE St Joseph a intégré un cours de « gestion commune du projet personnel (GCPP) » dans une section professionnelle artistique (PAA professionnel arts appliqués) afin de permettre aux élèves du deuxième degré (3^{ème} année secondaire) :

- de participer à des activités centrées sur la connaissance de soi dans un premier temps
- de réaliser des stages d'observation en entreprises dans un deuxième temps
- et de construire ainsi un projet personnel d'orientation.

Les élèves ciblés par cette nouvelle approche sont essentiellement en décrochage scolaire et/ou en phase de recherche d'orientation.

Le CE St Joseph propose également des sections techniques et générales. Les perspectives d'emploi régionales sont faibles, le CE St Joseph poursuit ainsi dans ces projets pédagogiques et/ou extrascolaires une recherche de valorisation locale de nouvelles professions ou secteurs d'activités. Dans ce cadre, il a développé un projet regroupant diverses disciplines (sciences- techniques- artistiques) et différentes sections (générales et professionnelles) par le biais des énergies renouvelables.

Le CE St Joseph a été précurseur dans la prise de conscience de l'importance d'introduire l'informatique non seulement comme outil de travail mais également comme outil pédagogique. Il dispose maintenant d'une large expérience dans le domaine qu'il transmet à d'autres établissements par le biais de séminaires.

L'économie locale est essentiellement agricole et forestière. La région profite également de l'activité de l'Abbaye de Scourmont, brassant la célèbre bière trappiste de Chimay et affinant le fromage du même nom. Le secteur tertiaire est principalement constitué de petites et moyennes entreprises.

Dulce Chacón

L'Institut est situé dans la ville de La Garrovilla Estrémadure (2650 habitants), située dans le comté de «Mores Vegas del Guadiana ». Il s'agit d'un centre-up qui a débuté en 2004, à la pointe des techniques, notamment dans sa conception informatisée : toutes les salles de classe sont équipées d'ordinateurs (un pour deux étudiants). L'équipe de direction n'a pas changé depuis lors et vient d'ailleurs d'être renouvelé pour quatre autres années. Cette stabilité a favorisé le développement d'un projet éducatif adapté à ces nouvelles infrastructures. Comme spécificité, l'institut peut mettre en évidence la recherche d'une éducation complète pour nos étudiants : la promotion de la protection de l'environnement et le souci de l'activité physique et de la santé. Il est intégré dans les réseaux extremeñas "Ecocentros" (36 institutions) et «Health Promoting Schools ». Un important programme de formation pilote, innovant, a été lancé en l'an 2007 dans le cadre d'un concours national portant sur les expériences éducatives sur la sécurité. Les Ministres de l'Intérieur et de l'éducation ont remis ce prix le 17 janvier 2008.

L'institut est dans une zone où la population n'est que de 5000 habitants. La proximité entre les personnes permet une communication facile.

L'économie locale est essentiellement agricole. Les cultures irriguées en sont à la base, essentiellement les fruits et légumes. La création d'emploi dans le secteur tertiaire est principalement concentrée dans les villes de Montijo et Mérida.



Lifelong Learning Programme

b) Pourquoi les établissements participants veulent-ils s'engager dans des activités de coopération européenne telles que ce partenariat ? Qu'attendent-ils de cette coopération européenne ?

CE St Joseph

Sortir nos élèves d'un pessimisme socio-économique local.

Répondre à une demande d'une partie des élèves pour des échanges extra-nationaux, dont principalement l'Espagne.

Le CE St Joseph a mis sur pied le projet ERécole. Dans ce cadre, les élèves abordent les divers aspects de consommation, de gestion et de production des énergies renouvelables sous les aspects pédagogiques, scientifiques et techniques. Ce projet est construit autour d'un laboratoire d'observations (en construction actuellement). Ce laboratoire étudiera les productions et rendements de générateurs d'énergies utilisant les énergies renouvelables : éolienne, panneaux, photovoltaïques, panneaux thermiques, ... Un des objectifs du projet ERécole est d'initier une nouvelle section et/ou plus modestement d'intégrer ces nouvelles technologies dans son offre d'enseignement. Trouver au niveau européen une autre école qui dispose d'une expérience en ce sens donne corps à notre projet, conscientise notre équipe éducative en général et motivera nos élèves par les échanges avec d'autres adolescents ayant déjà produit des réalisations concrètes.

5.3 OBJECTIFS DU PARTENARIAT

- Quels sont les objectifs concrets de ce partenariat ?
- Expliquez quels sujets ou problèmes vous entendez aborder.
- Quelle approche adopterez-vous pour atteindre vos objectifs ?

Améliorer la motivation des élèves

Par le biais des échanges, valoriser l'échange des savoirs dans un thème actuel de grande importance communautaire (et même plus largement sociétale)

Conscientisation d'une bonne gestion des énergies dans un cadre global hors toute frontière et accentuer l'importance de la communication et donc de l'apprentissage des langues

Inter culturalité

Donner la possibilité aux élèves d'approcher d'autres sensibilités à des problématiques communes. Nos cultures sont de même racines mais géographiquement, culturellement et socio-économiquement différentes, mais peut-être de manière superficielle vis-à-vis des nouveaux défis pour l'avenir de l'humanité.

Favoriser l'essor d'une conscience collective dépassant nos frontières.

Communication dans le cadre de la création / innovation

Développer la communication comme moteur d'apprentissage et de création.

Valoriser la collaboration entre sections, principalement les sections artistique et scientifique.

Responsabiliser les élèves dans un rôle de transmetteur d'informations vis-à-vis du reste de la communauté scolaire.

Réaliser et produire des fiches techniques d'évaluation de la problématique environnementale.

Les outils viseront à conscientiser le public au sens large de la bonne compréhension des problèmes environnementaux, de leur prise en charge tant individuellement que collectivement et de finalement rendre toute personne critique et active dans ce secteur.

Sensibiliser et conscientiser les élèves à une implication à long terme.



5.4 PARTENARIAT ET REPARTITION DES TACHES

Veillez expliquer la répartition des tâches entre établissements participants et les compétences requises pour chacune de ces tâches. Veillez aussi expliquer comment vous garantirez la participation active de tous les partenaires aux activités communes du partenariat.

Dulce Chacon

Journal de l'école : publication de l'état d'avancement du projet
Création des fiches techniques relatives aux réalisations de la section (alimentation photovoltaïque de l'arrosage et de centrale individuelle d'épuration)

CE St Joseph

Rédaction des fiches et plan du laboratoire
Récolte de données au sein du laboratoire, production et publication de statistiques de rendement
Section artistique, design graphique des publications et des fiches techniques d'évaluation

Dans chaque établissement, vérification du contenu des fiches dans la langue maternelle et la langue du projet (Espagnol, français, néerlandais et anglais).

La participation active de chaque partenaire sera suscitée par la préparation de documents thématiques qui seront publiés préalablement aux échanges et de colloques organisés lors des mobilités.

Chaque partenaire sera amené à coordonner dans son pays le suivi et la centralisation des informations recueillies au travers du site Web du projet.

5.5 COOPERATION ET COMMUNICATION

Veillez expliquer comment une coopération et une communication efficaces entre les établissements participants seront organisées.

Une messagerie spécifique au projet est déjà mise en place (entre personnel éducatif pour l'instant). Les sites internet seront référencés de manière croisée et un espace forum sera ouvert (à tous). La gestion de ce site sera réalisée par deux médiateurs ; une première mobilité est prévue pour la coordination de cet aspect de la communication.

Des téléconférences auront lieu à échéance régulière (au minimum tous les trimestres). Des outils de gestion documentaire seront utilisés afin de simplifier et d'optimiser les échanges de documents et le référencement bibliographique.

Des cours de langue seront organisés pour les élèves n'ayant pas la base minimale de la langue de l'autre partenaire.

5.6 VALEUR AJOUTEE EUROPEENNE

Quels retombées et avantages de la coopération européenne pour les personnes (élèves et personnel) et les établissements partenaires attendez-vous de ces activités de partenariat ?

Nous pensons promouvoir une sensibilisation aux différentes cultures européennes grâce aux échanges entre nos deux écoles
Le projet de par sa dimension environnementale couvre la plupart des préoccupations actuelles ; il s'adresse à la communauté éducative au sens large, mais ne manquera pas de séduire nos associations de parents d'élèves ainsi que les autres institutions régionales.



Lifelong Learning Programme

Les expériences individuelles de nos deux écoles sont complémentaires et devraient permettre l'implication plus générale de l'ensemble des professeurs une fois les premiers contacts établis. Notre but est de renforcer la dimension européenne du savoir et de promouvoir la mobilité et l'apprentissage des langues au travers d'objectifs concrets pour nos sections. Les enjeux dans la gestion saine de notre environnement et de l'utilisation pondérée et réfléchie de nos ressources en énergies donnent toute l'importance d'une citoyenneté européenne dans la recherche de solutions et de leur vulgarisation en des termes clairs, transparents et donc accessibles par tous.

5.7 PERTINENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME

Veillez cocher dans le tableau ci-dessous les éventuels objectifs du programme Comenius que votre partenariat abordera en plus des deux premiers (si aucun, ne rien inscrire dans ces espaces) :

<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer la qualité et accroître le volume de la mobilité des élèves et des membres du personnel éducatif dans les différents États membres
<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer la qualité et accroître le volume des partenariats entre écoles d'États membres différents de manière à faire participer au moins 3 millions d'élèves à des activités éducatives conjointes pendant la durée du programme
<input checked="" type="checkbox"/>	Encourager l'apprentissage des langues vivantes étrangères
<input checked="" type="checkbox"/>	Soutenir le développement, dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, de contenus, de services, de pédagogies et de pratiques innovants fondés sur les TIC
<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer la qualité et la dimension européenne de la formation des enseignants
<input type="checkbox"/>	Soutenir l'amélioration des approches pédagogiques et de la gestion des écoles

5.8 CONTRIBUTION AUX PRIORITES EUROPEENNES ENONCEES DANS L'APPEL A PROPOSITIONS

Veillez cocher dans le tableau ci-dessous les éventuelles priorités européennes de l'appel à propositions 2008 que votre partenariat abordera :

<input checked="" type="checkbox"/>	l'une quelconque des huit compétences clés énoncées dans la recommandation de 2006 ¹
<input checked="" type="checkbox"/>	vaincre les désavantages socio-économiques et réduire le décrochage scolaire prématuré
<input checked="" type="checkbox"/>	éveiller et renforcer la créativité et l'innovation
<input type="checkbox"/>	étendre la participation aux opportunités éducatives à travers les activités sportives

Si vous avez coché un objectif (5.7) et/ou une priorité (5.8) ci-dessus, veuillez expliquer en détail les mesures ou activités concrètes que vous entendez mettre en œuvre pour atteindre votre but :

Création d'une plate-forme de communication (TIC) :

- Configuration d'un serveur WEB dédié au projet (Français, Espagnol, Néerlandais, Anglais) et site WEB.
- Outil d'évaluation thématique (communication, technologie, questionnaire, design, ...)

¹ Recommandation 2006/962/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, JO L 394/10 du 30.12.2006. Ces huit compétences clés sont : la communication dans la langue maternelle, la communication en langues étrangères, la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies, la compétence numérique, apprendre à apprendre, les compétences sociales et civiques, l'esprit d'initiative et d'entreprise, la sensibilité et l'expression culturelles.



Lifelong Learning Programme

- Mise en place d'un forum.
- La contribution de chacun des partenaires sera rédigée dans sa langue maternelle, présentée comme telle et sporadiquement traduite par l'autre partenaire afin d'assurer le reflet réel de l'évolution du projet.
- Téléconférence : l'outil de téléconférence sera utilisé en priorité pour la coordination, la discussion régulière et les bilans trimestriels. Ceci permettra de tisser des liens de visu entre tous les partenaires et de valoriser la spontanéité et la convivialité lors des échanges.

Concerner les élèves par la modération du site WEB : à tour de rôle, chaque apprenant aura à assumer le suivi, la 'censure' et à nourrir les forums en questionnements générés par les groupes de travail locaux.

Responsabiliser les apprenants à utiliser de manière réfléchie les nouvelles technologies et l'expérimentation en laboratoire afin de faire naître ou de développer leur sens critique. Par le biais d'activités extrascolaires (visite d'industries 'vertes', d'espaces naturels, d'aménagements urbains réfléchis en économie d'énergie, de transports, de sites d'exploitation d'énergies renouvelables, ...) également éveiller et renforcer la créativité et l'innovation dans les nouvelles technologies.

Nos régions sont socialement défavorisées ; les nouvelles technologies à développer et à installer dans l'optique du respect de l'environnement, devraient être une opportunité pour nos régions de développer de nouvelles activités. Les acquis technologiques du projet seront directement intégrés dans l'offre éducative de nos institutions mais également transmis vers le grand public. Les établissements locaux du secteur tertiaire pourront profiter de cet enseignement.

Vulgariser et diffuser ces informations est un des défis majeurs pour l'avenir ; il est nécessaire de rendre lisible et surtout attractif l'abord de toutes composantes de cette problématique : les enjeux pour notre planète et les solutions que l'on peut y apporter. Nos sections artistiques auront un rôle majeur dans cette démarche et dans la réalisation concrète des outils de communication.

Nous espérons rapprocher autour d'un projet européen des sections générales et professionnelles (scientifiques et artistiques) qui habituellement s'ignorent par manque d'affinités ou d'intérêts communs.

5.9 ÉVALUATION

Comment comptez-vous évaluer si le partenariat a réalisé ses objectifs et si l'impact escompté a été atteint ?

Nous comptons établir un bilan des connaissances en début de projet concernant les domaines linguistique et technique. Ces données nous serviront de références objectives pour l'évaluation des acquis.

Une évaluation continue sera mise en place afin de recadrer, si nécessaire, l'évolution du projet en cours de développement. Cette évaluation continue sera l'affaire tant des encadrants que des élèves :

Par les encadrants, seront évalués les aspects

Linguistique
Technique et artistique
TIC

Par les élèves, seront évalués les bénéfices ressentis dans les domaines

Linguistique
Artistique et technique
Echanges culturels et humains

L'évaluation finale portera sur les domaines abordés plus haut, mais également essaiera de donner une mesure de l'évolution des élèves quant à leur expérience individuelle, vécues au travers des sujets abordés et quant à leur perception de leur avenir socioprofessionnel.



5.10 PARTICIPATION ACTIVE

Si votre partenariat est principalement centré sur la participation des élèves, veuillez expliquer dans quelle mesure ceux-ci seront associés à la planification, à la réalisation et à l'évaluation des activités du projet.

Et/ou

Si votre partenariat porte principalement sur la pédagogie ou la gestion, veuillez expliquer comment tout le personnel concerné sera activement associé à la planification, à la réalisation et à l'évaluation des activités du projet.

L'ensemble du projet est construit sur le principe même de la communication et de l'échange qui permettra aux jeunes d'apporter de la connaissance à d'autres jeunes, d'être pleinement actif dans une pensée en construction.

Le projet vise la vulgarisation d'une prise de conscience des implications environnementales de l'usage des ressources d'énergie. Le public le plus sensible et surtout le plus apte à changer les choses est formellement constitué de jeunes. Les élèves sont donc les meilleurs vecteurs de la communication et doivent en être également les auteurs. Les possibilités d'interventions actives seront multiples, concernant le fond des fiches (le contenu) ainsi que leur forme (design).

L'évaluation du projet doit naturellement inclure le jugement des élèves et refléter la juste mesure du bénéfice qu'ils en ont tiré.

La communauté éducative doit également être concernée à cette problématique. La valeur de l'exemple ne peut être négligée. Tous les professeurs seront régulièrement informés et interrogés à ce propos. Les visites dans les écoles (les mobilités) seront des périodes stimulantes qui concerneront l'ensemble de la communauté éducative et seront l'occasion d'une communication accrue et d'une large diffusion d'informations.

5.11 INTEGRATION DANS DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE ET/OU DANS DES ACTIVITES EN COURS

Si le projet est centré sur la participation des élèves, veuillez expliquer comment il sera intégré dans le programme scolaire/les activités d'apprentissage des élèves concernés dans chacun des établissements participants.

Et/ou

Si votre partenariat porte principalement sur la pédagogie ou la gestion, veuillez expliquer comment le projet sera intégré dans les activités en cours des établissements participants.

De nombreux volets du projet trouveront une place dans le programme scolaire des élèves concernés. Les aspects de design des publications et de leur photocomposition seront intégrés dans les cours de création et graphisme ainsi que le cours d'informatique (infographie) pour les sections artistiques.

Les analyses de données recueillies dans le laboratoire ou lors d'études spécifiques au projet seront intégrées dans les cours de mathématiques, physique, chimie, biologie et sciences naturelles pour les sections scientifiques et techniques.

Globalement, les résultats et interprétations pourront servir l'illustration concrète dans les cours généraux :

- Cours de langue : français, néerlandais et anglais pour les traductions
- Géographie (connaissance de EU)
- Sciences sociales

La méthode de travail constitue souvent pour les élèves de cette tranche d'âge le principal défi scolaire. Nous comptons documenter richement cette expérience et l'utiliser régulièrement dans l'ensemble de nos institutions éducatives afin d'illustrer le bénéfice d'une bonne méthode de travail, au travers des aspects pluridisciplinaires du projet et de sa bonne gestion quotidienne.



5.12 DIFFUSION ET UTILISATION DES RESULTATS

Comment comptez-vous diffuser et utiliser les résultats, expériences et, le cas échéant, les produits du partenariat

- dans les établissements participants ?
- dans les communautés locales ?
- dans la communauté élargie de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ?

- L'avancement du projet sera diffusé de manière régulière au travers d'un journal de bord trouvant sa place dans le journal de l'école. Les résultats finaux y seront également publiés pour une large diffusion auprès des établissements ou associations extrascolaires

- La diffusion sera également assurée via le Web notamment par les fiches techniques d'évaluation.

- Les résultats finaux feront l'objet d'un rapport et de présentations orales par les partenaires du projet au reste de la communauté scolaire et de communauté locale par le biais de colloques.

- Les fiches techniques d'évaluation de la problématique environnementale seront intégrées dans le site Web du projet et seront accessibles à tous. Des versions imprimables seront préparées afin d'être téléchargeables et de constituer ainsi un matériel didactique à l'usage de la communauté éducative au sens large.

- Plus spécifiquement au CE St Joseph, une opportunité de diffusion tout public sera exploitée lors de nos journées portes ouvertes annuelles. Notre projet de partenariat pourra ainsi bénéficier de cette journée avec invitations des médias locaux et nationaux.

5.13 THEMES

Veillez énumérer les principaux domaines thématiques (3 maximum) de votre partenariat ou compléter sous « autres » si un domaine n'apparaît pas dans la liste.

Nr.	Thèmes (maximum 3) [Table E - Thèmes]
1	TPC-19 Environnement / développement durable
2	TPC-42 Nouvelles technologies
3	TPC-10 Education des consommateurs

5.14 DISCIPLINES

Veillez énumérer les principales branches dans lesquelles les activités du partenariat seront mises en œuvre.

N°	Branche (maximum 3) [Tableau F – Branches]
1	1020 Physique
2	1021 Chimie
3	1012 Arts et artisanats

UNIQUEMENT POUR LES PARTENARIATS BILATERAUX :

(QUESTIONS 5.15 A 5.17)

5.15 ORGANISATION DES ECHANGES DE CLASSES

Pour les deux établissements partenaires, veuillez décrire le type de préparation dans la langue cible qui sera offert avant l'échange. Veuillez préciser (1) le nombre d'heures, (2) les personnes qui assumeront cette préparation, (3) les méthodes qui seront utilisées et (4) le niveau de compétence visé. (Un minimum de 20 heures d'enseignement linguistique est recommandé pour les langues qui ne figurent pas au programme scolaire des élèves participants.)



Education and Culture DG

**PARTENARIATS
COMENIUS**

Lifelong Learning Programme

Préparation dans l'institut "**DOLCE CHACON**"

FRANÇAIS. Cours qui est offert sur une base facultative dans tout l'enseignement secondaire obligatoire.

1/ Le français est enseigné deux heures par semaine, de 1 à 4 de l'ESO et un tiers des élèves choisit cette langue (Cette année 20 élèves).

2/ La préparation sera assurée par un enseignant spécialisé.

3/ La méthodologie est participative: médias audiovisuels et nouvelles technologies.

4/ Niveau attendu : basic moyen (orienté communication orale)

NEERLANDAIS (hors programme)

1/ Un volume global de 40h. Deux sessions de 20 heures de cours précédant l'échange entre les étudiants afin de mettre ces connaissances en pratique.

2/ La préparation sera assurée par le professeur Frans Orbie d'origine belge et actuellement conseiller auprès du Service des Programmes européens du Ministère de l'éducation du Conseil d'Estrémadure.

3/ Méthodologie: actif-participatif. L'accent est mis sur l'oral.

4/ Niveau attendu: oral de base

Préparation dans l'institut "**C.E. St Joseph**"

ESPAGNOL (hors programme)

1/ Un volume global de 40h. Deux sessions de 20 heures de cours précédant l'échange entre les étudiants afin de mettre ces connaissances en pratique.

2/ La formation sera assurée par un professeur spécialisé hors programme scolaire

3/ Méthodologie participative. L'accent est mis sur l'oral.

4/ Niveau attendu: oral de base.

5.16 COOPERATION PENDANT LES ECHANGES DE CLASSES

Veuillez décrire comment les élèves travailleront concrètement ensemble pendant le séjour dans l'établissement partenaire.

- Chaque partenaire sera guide pour le visiteur tant pour les aspects spécifiques au cadre du partenariat mais également à propos de l'environnement éducatif et socioculturel des deux régions.

- Organisation croisée des laboratoires : recueil et utilisation des résultats

- Organisation de colloques, discussions et conférences lors des échanges et de présentations à l'ensemble de la communauté éducative et familiale. (Retour presse locale, régionale, ...).

- Organisation d'une exposition des maquettes réalisées par les sections artistiques.

- Réalisation d'une œuvre plastique commune sur le thème de la gestion des énergies.

5.17 LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Principale langue d'enseignement dans l'établissement coordonnateur [Tableau B – Langues]	Espagnol
Principale langue d'enseignement dans l'établissement partenaire [Tableau B – Langues]	Français

6. INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITES PROPOSEES

6.1 PROGRAMME DE TRAVAIL : ACTIVITES PLANIFIEES, Y COMPRIS LES ACTIVITES DE MOBILITE, DE CHAQUE ETABLISSEMENT PARTENAIRE

Activités éducatives

Veillez résumer dans le tableau ci-dessous les activités et mobilités planifiées dans le cadre du partenariat pour tous les établissements participant à ce partenariat. Veuillez présenter les activités pour les années académiques 2008/2009 et 2009/2010, dans l'ordre chronologique. La période d'éligibilité des activités débute le 1^{er} août 2008 et échoit au 31 juillet 2010.

Veillez noter que les activités de mobilité ne peuvent avoir lieu qu'entre des établissements qui reçoivent un financement pour participer au partenariat (y compris les partenaires associés) ou à des événements organisés par les projets ou réseaux (par ex. les conférences du réseau Comenius) du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (ou de son prédécesseur). La mobilité peut être entreprise par des membres du personnel et des élèves des établissements partenaires, par des représentants de partenaires associés et – dans le cas d'une mobilité impliquant des personnes ayant des besoins spécifiques – par les accompagnateurs tels que les parents, tuteurs ou soignants. On entend par « mobilité » un voyage d'une personne à l'étranger. Seules les mobilités transnationales² (c.-à-d. les voyages à l'étranger) comptent dans le calcul des nombres minimums de mobilités.

Date approx. de début mm/aa	Description de l'activité/la mobilité	Pays de destination (uniquement pour la mobilité)	Partenaires concernés
15/09/08 09/10/08	Echange des résultats acquis de chaque partenaire, mise en place des procédures de communication électronique entre partenaires		CE St Joseph – Dulce Chacon
05/10/08 09/10/08	Rencontre de professeurs, discussion des programmes	Espagne	CE St Joseph – Dulce Chacon
10/10/08	Vidéoconférence de présentation		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/01/09 31/03/09	Formation en langue espagnole		CE St Joseph

² La mobilité « nationale » vers des pays et territoires d'outremer et régions ultrapériphériques de l'UE ou à partir de ceux-ci sera aussi considérée comme mobilité transnationale, par ex. la mobilité d'un bénéficiaire de la France continentale vers un partenaire de La Martinique.



Education and Culture DG

Lifelong Learning Programme

PARTENARIATS
COMENIUS

1/11/08 31/12/08	Analyse et construction du site Web – initiation de la maquette des fiches techniques		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/02/09 15/02/09	Evaluation du projet et de l'adéquation de lignes directrices		CE St Joseph – Dulce Chacon
15/03/09	Vidéoconférence de discussion des diverses maquettes (Web site et fiches techniques) et préparation de la première mobilité		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/04/09 10/04/09	Mobilité des élèves espagnols+ accompagnateurs Visite du laboratoire ERécole et séances de laboratoire Visite de sites d'énergies vertes de la région Discussion des maquettes et choix graphiques	Belgique	CE St Joseph – Dulce Chacon
15/05/09	Vidéoconférence de bilan de première année – vérification de la planification de la seconde année et adaptation éventuelle.		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/09/09 30/10/09	Procédure de validation des premières fiches techniques		CE St Joseph – Dulce Chacon
30/10/09	Vidéoconférence de présentation des évaluations des fiches techniques		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/11/09 05/11/09	Rencontre professeurs (discussion de premiers résultats du projet)	Belgique	CE St Joseph – Dulce Chacon
01/12/09 15/12/09	Finalisation des fiches techniques et du site Web		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/01/10 31/03/10	Deuxième volet de cours d'Espagnol		CE St Joseph
01/02/10 15/02/10	Evaluation du projet		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/01/10 31/03/10	Mise en production des fiches techniques et activation du formulaire internet et du site Web		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/04/10 15/05/10	Suivi de l'utilisation par les communautés éducatives et par le public des fiches techniques		CE St Joseph – Dulce Chacon
01/04/10 10/04/10	Mobilité des élèves belges+ accompagnateurs Visite en Espagne, site de jardins,demos Utilisation des fiches techniques	Espagne	CE St Joseph – Dulce Chacon
25/05/10	Vidéoconférence d'évaluation finale		CE St Joseph – Dulce Chacon
Mai 2010	Evaluation finale du projet		CE St Joseph – Dulce Chacon

Ajoutez des lignes, si nécessaire.

6.2 NOMBRE D'ELEVES ET DE MEMBRES DU PERSONNEL PARTICIPANT AU PARTENARIAT DANS CHACUN DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

(= personnes participant à des activités du partenariat, qu'il s'agisse d'activités locales et/ou de mobilités)

Nom de l'établissement candidat	Pays	Nbre total d'élèves concernés	Nbre total de membres du personnel concernés
Dulce Chacon	Espagne	30	5
CE St Joseph Chimay	Belgique	30	5

Ajoutez des lignes, si nécessaire.

6.3 RESULTATS ESCOMPTEES, Y COMPRIS, LE CAS ECHEANT, LES PRODUITS FINAUX

N°	Date approx.	Description
1	Octobre 2008	Activation du site dédié de communication entre partenaire
2	Décembre 2008	Première maquette du site et des fiches techniques d'évaluation
3	Janvier 2009	Discussion des maquettes de fiches techniques et site Web
4	Mars 2009	Ouverture du site Web du projet
5	Mai 2009	Bilan de la première année de partenariat
6	Juin 2009	Exposition des travaux et du reportage photos de l'échange
7	Septembre 2009	Validation des fiches techniques
8	Janvier 2010	Rapport intermédiaire d'évaluation du projet par les encadrants, recadrage éventuels du projet
9	Janvier 2010	Fin d'évaluation du contenu des pages Web
10	Avril 2010	Finalisation des fiches techniques d'évaluation après 2 ^{ème} mobilité
11	Mai 2010	Version finale des fiches techniques d'évaluation de la problématique environnementale et publication sur le site WEB
12	Juin 2010	Exposition et présentation des résultats du projet et du reportage photos des échanges
13	Juillet 2010	Rapport final du projet (évaluation, conclusions)

Ajoutez des lignes, si nécessaire.

UNIQUEMENT POUR LES PARTENARIATS BILATERAUX :

6.4 DETAILS CONCERNANT LES ECHANGES DE CLASSES PLANIFIES

N°	Date approx. de début	Pays du partenaire d'origine	Pays du partenaire d'accueil	Durée (jours)	Nbre d'élèves	Nbre de membres du personnel ³	Âge des élèves
1	Avril/2009	Espagne	Belgique	10	15	2	11-15 ans
2	Avril/2010	Belgique	Espagne	10	10	3	11-15 ans

³ Y compris les représentants des partenaires associés et les accompagnateurs

7. FINANCEMENT EUROPEEN SOLLICITE

Le financement sollicité et le nombre estimatif de personnes participant à la mobilité (par établissement partenaire)

Pour chacun des établissements partenaires, veuillez sélectionner le « type de partenariat » qui correspond le mieux au programme de travail de votre partenariat pour toute la durée de 2 ans. Veuillez noter que chaque type est lié à un nombre minimum de mobilités à exécuter pendant la période d'octroi de la subvention. Ces nombres minimums doivent être respectés lorsque vous insérez les nombres de mobilités planifiées d'élèves et de membres du personnel dans le tableau. Les montants des subventions pour chaque type de partenariat sont définis au niveau national et peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez vous assurer que, pour chacun des établissements partenaires, vous avez sélectionné les montants de subvention applicables dans le pays concerné et pour le programme en question.

Établissement partenaire	Pays	Type de partenariat [Tableau G – types d'actions de mobilité]	Nbre de mobilités planifiées (élèves)	Nbre de mobilités planifiées (personnel ⁴)	Nbre total de mobilités	Montant de la subvention sollicitée (€) [Tableau H – Forfaits nationaux]
CE St Joseph	Belgique	COM-12B	10	5	15	16000,00€
Dulce Chacon	Espagne	COM-12B	15	2	17	12000,00€

Ajoutez des lignes, si nécessaire.

⁴ Y compris les représentants des partenaires associés et les accompagnateurs

Annexe au Formulaire 2008 de candidature à un partenariat Comenius - Tableaux de référence EFTLV

Les tableaux ci-dessous doivent être utilisés pour compléter le formulaire 2008 de candidature à un partenariat Comenius. Lorsqu'un champ du formulaire de candidature renvoie à un tableau, les options disponibles pour compléter ce champ figurent dans les tableaux ci-dessous. Si un code est donné, veuillez introduire à la fois le code et la description.

A. Agences nationales

Belgique Communauté germanophone
Belgique Communauté francophone
Belgique Communauté néerlandophone
Bulgarie
République tchèque
Danemark
Allemagne
Irlande
Estonie
Grèce
Espagne
France
Italie
Chypre
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Hongrie
Malte
Pays-Bas
Autriche
Pologne
Portugal
Roumanie
Slovénie
Slovaquie
Finlande
Suède
Royaume-Uni
Islande
Liechtenstein
Norvège
Turquie

B. Langues

Bulgare

Tchèque
Danois
Allemand
Anglais
Estonien
Finnois
Français
Islandais
Irlandais
Grec
Hongrois
Italien
Letton
Lituanien
Maltais
Norvégien
Néerlandais
Polonais
Portugais
Roumain
Slovaque
Slovène
Espagnol ; castillan
Suédois
Turc

C. Types d'établissements

EDU-SCHNur – Enseignement préscolaire
EDU-SCHNur – Enseignement primaire
EDU-SCHNur – Enseignement secondaire général
EDU-SCHNur – Enseignement secondaire professionnel
EDU-SPNeed – Établissement pour apprenants/élèves ayant des besoins spécifiques
OTH - Autre

D. Portée géographique

Locale
Régionale
Nationale
Européenne
Internationale

E. Thèmes

Veillez insérer à la fois le code et le nom du thème lorsque vous remplissez la section concernée du formulaire.



Education and Culture DG

Lifelong Learning Programme

PARTENARIATS
COMENIUS

Tpc-01 Citoyenneté active
Tpc-02 Groupes cibles ayant des besoins spécifiques
Tpc-03 Éducation artistique
Tpc-05 Compétences de base
Tpc-07 Orientation professionnelle
Tpc-08 Lutter contre l'échec scolaire
Tpc-09 Comparer les systèmes d'enseignement
Tpc-10 Éducation des consommateurs
Tpc-12 Patrimoine culturel
Tpc-15 Économie, entreprises, industrie et commerce
Tpc-16 Éducation de groupes cibles spécifiques : (personnes exerçant des professions itinérantes, migrants, voyageurs, gens du voyage)
Tpc-19 Environnement / développement durable
Tpc-20 Éthique, religions, philosophie
Tpc-21 Citoyenneté européenne et dimension européenne
Tpc-24 Lutter contre le racisme et la xénophobie
Tpc-25 Enseignement et apprentissage des langues étrangères
Tpc-26 Dimension de genre et égalité des chances
Tpc-27 Géographie
Tpc-28 Éducation à la santé
Tpc-29 Histoire et sciences sociales
Tpc-30 Approches inclusives
Tpc-32 Éducation interculturelle
Tpc-34 Apprentissage relatif aux pays européens
Tpc-38 Mathématiques
Tpc-39 Médias et communication
Tpc-40 Méthodes pour renforcer la motivation des élèves
Tpc-41 Sciences naturelles
Tpc-42 Nouvelles technologies, TIC
Tpc-44 Pédagogie et didactique
Tpc-49 Éducation physique et sport
Tpc-53 Qualité et évaluation de l'éducation
Tpc-55 Améliorer les performances des élèves
Tpc-57 Identité régionale
Tpc-58 Renforcer les liens entre éducation et vie professionnelle
Tpc-60 Gestion des écoles, autonomie des écoles
Tpc-69 Violence à l'école – éducation à la paix
Tpc-43 Autres

F. Disciplines

1012 - Arts et artisanat
1013 - Musique
1014 - Histoire
1015 - Religion/Éthique
1016 - Civisme
1017 - Langue maternelle
1018 - Langue étrangère
1019 - Mathématiques

Lifelong Learning Programme

1020 - Physique
1021 - Chimie
1022 - Biologie
1023 - Géographie
1024 - Éducation à l'environnement
1025 - Éducation à la santé
1026 - Sports
1027 - Nouvelles technologies
1028 - Économie et entreprises
1029 - Matières professionnelles spécifiques
1030 - Autres programmes de base

G. Types d'actions de mobilité

COM-4M (Multilatéral / Petit nbre de mobilités - min. 4)
COM-8M (Multilatéral / Nbre limité de mobilités - min. 8)
COM-12M (Multilatéral / Nbre moyen de mobilités - min. 12)
COM-24M (Multilatéral / Grand nbre de mobilités - min. 24)
COM-12B (Bilatéral / Petit - min. 12 mob., groupe de min. 10 élèves en échange de classes)
COM-24B (Bilatéral / Grand - min. 24 mob., groupe de min. 20 élèves en échange de classes)

H. Forfaits nationaux

PARTENARIATS COMENIUS 2008 : FORFAITS NATIONAUX

Pays de l'établissement candidat	Comenius multilatéral				Comenius bilatéral	
	COM-4M	COM-8M	COM-12M	COM-24M	COM-12B	COM-24B
BE(fr)- Belgique	7.000,00	11.000,00	16.000,00	20.000,00	16.000,00	20.000,00
BE(nl) – België	6.000,00	9.000,00	11.000,00	20.000,00	11.000,00	20.000,00
BE(de) – Belgien	10.000,00	15.000,00	20.000,00	25.000,00	20.000,00	25.000,00
BG- Balgarija	5.000,00	8.000,00	11.000,00	20.000,00	11.000,00	20.000,00
CZ – Česká republika	6.000,00	10.000,00	13.000,00	16.000,00	13.000,00	16.000,00
DK – Danemark	5.000,00	7.500,00	10.000,00	16.000,00	10.000,00	16.000,00
DE – Deutschland	8.000,00	12.000,00	16.000,00	20.000,00	16.000,00	20.000,00
GR – Ellas	6.000,00	9.000,00	13.000,00	21.000,00	13.000,00	21.000,00
EE – Eesti	6.000,00	10.000,00	14.000,00	25.000,00	14.000,00	25.000,00
ES- España	8.000,00	10.000,00	12.000,00	18.000,00	12.000,00	18.000,00
FR – France	7.000,00	12.000,00	16.000,00	20.000,00	16.000,00	20.000,00
IE – Eire / Ireland	8.000,00	12.000,00	16.000,00	22.000,00	16.000,00	22.000,00
IT – Italia	6.000,00	10.000,00	14.000,00	20.000,00	14.000,00	20.000,00
CY – Kypros	5.000,00	9.000,00	12.000,00	18.000,00	12.000,00	18.000,00
LV – Latvija	6.000,00	10.000,00	14.000,00	21.000,00	14.000,00	21.000,00
LT - Lietuva	6.000,00	9.000,00	12.000,00	20.000,00	12.000,00	20.000,00
LUX – Luxembourg	8.000,00	12.000,00	16.000,00	22.500,00	16.000,00	22.500,00
HU – Magyarország	5.000,00	9.000,00	12.000,00	18.000,00	12.000,00	18.000,00
MT – Malta	9.000,00	14.000,00	18.000,00	25.000,00	18.000,00	25.000,00
NL – Nederland	9.000,00	13.500,00	18.000,00	25.000,00	18.000,00	25.000,00
AT – Österreich	6.000,00	8.500,00	11.000,00	20.000,00	11.000,00	20.000,00
PL – Polska	8.000,00	12.000,00	16.000,00	24.000,00	16.000,00	24.000,00
PT – Portugal	6.000,00	10.000,00	14.000,00	21.000,00	14.000,00	21.000,00
RO – Romania	7.000,00	12.000,00	15.000,00	24.000,00	15.000,00	24.000,00
SI – Slovenia	6.500,00	10.000,00	13.000,00	20.000,00	13.000,00	20.000,00
SK – Slovenská republika	10.000,00	14.000,00	18.000,00	25.000,00	18.000,00	25.000,00
FIN – Suomi / Finland	5.000,00	8.000,00	10.000,00	16.000,00	10.000,00	16.000,00
SE – Sverige	6.000,00	10.000,00	14.000,00	22.000,00	14.000,00	22.000,00
UK- United Kingdom	9.000,00	14.000,00	17.000,00	22.000,00	17.000,00	22.000,00
IS – Island	7.500,00	12.000,00	15.000,00	20.000,00	15.000,00	20.000,00
LI – Liechtenstein	8.000,00	11.500,00	15.000,00	20.000,00	15.000,00	20.000,00
NO – Norge	5.500,00	9.000,00	12.000,00	18.000,00	12.000,00	18.000,00
TR – Türkiye	6.000,00	9.500,00	13.000,00	23.000,00	13.000,00	23.000,00